

Réf: Dossier N° 044140

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BENI IVOIRE CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Abobo, ANYAMA PK18, Lot 4919, Ilot 642

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 octobre 2021 reçus par Me YAVO Serge Pacome , et enregistrés au CEPICI le 30 Septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENI IVOIRE CONSTRUCTION »

Objet : Les opérations de transfert d'argent à travers les nouvelles technologies de l'information, Tous travaux dans le domaine du bâtiment, de la construction, de l'entretien et de la rénovation de bâtiments, de la décoration intérieur et extérieur, l'entretien d'espaces verts, l'acquisition, la gestion et la vente de tous bien immeubles, Toutes activités de transport de personnes et de marchandises, Le commerce général, Toutes prestations de services dans le cadre des activités susvisées ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANYAMA PK18, Lot 4919, Ilot 642

Dirigeant(s) : M YAVO SERGE PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06359 du 20/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31031/GTCA/RC/2021 du 20/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

